

# Le Monde

## **Justice Pierre Vasarely obtient le droit moral sur l'œuvre de son grand-père**

Le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a reconnu, vendredi 6 novembre, Pierre Vasarely seul titulaire du droit moral de l'ensemble de l'œuvre de son grand-père, le peintre Victor Vasarely. La décision clôt des années de bataille judiciaire. – (AFP.)

---